ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Secours

Question écrite n° 41337

Texte de la question

M. Gilbert Gantier rappelle a M. le ministre de l'interieur que chaque annee, particulierement au moment des vacances, de nombreuses personnes prennent des risques considerables a l'occasion d'excursions imprudentes en montagne, de promenades en mer qui tournent mal, etc., qui rendent tout a coup necessaire l'organisation par les pouvoirs publics d'importantes operations de secours. C'est ainsi qu'une equipe de speleologues britanniques et hongrois operant dans le massif du Vercors vient de se trouver brutalement en danger alors qu'elle circulait dans des gouffres situes a plus de 1 000 metres de profondeur, et que des moyens considerables incluant plus d'une centaine de sauveteurs, des helicopteres, des equipes medicales, etc., ont du etre mis en oeuvre par les pouvoirs publics pour ramener a la surface la plupart des membres de cette equipe, sans pouvoir eviter malheureusement que deux d'entre eux aient perdu la vie au cours de l'expedition a laquelle ils participaient. Sans contester qu'en tout etat de cause la solidarite humaine commande aux pouvoirs publics de mobiliser immediatement et inconditionnellement tous les moyens propres a porter secours a des personnes en perdition, meme de leur propre fait, il deplore que ces operations de secours mettent parfois elles-memes en danger les sauveteurs depeches sur place, et lui demande, en outre, qui supporte finalement les couts importants qu'elles entrainent.

Données clés

Auteur : M. Gantier Gilbert
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41337
Rubrique : Securite civile
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juillet 1996, page 3946